

## **Assemblée générale du Conseil de quartier « Jardin de Reully » Mardi 30 janvier 2024**

**Maire de quartier :** Pierrick Paris

**Pôle démocratie locale :** Lysiane Marques - Michel Gutteriez

**Conseillers présents :** Anne Blériot - Chassigneux François - Camus Yvon - Carlos Henri - Chaillou Laurence - Dizier Anna - Fioux Virginie - Fleuret Maël - Gautier Anne- Laurence - Habity Sofia - Haudebault Denis - Janin Bernadette - Lacoste Gilles - Laurenceau Arthur - Le Borgne Philippe - Marin Claire – Menart Olivier - Pennes Emile - Petit Samia - Pressac Micheline - Rafowicz Samy - Rouchette Geneviève - Shah Hosseini Farschid - Sotura Christelle

**Conseillers excusés :** Fournier Martine - Paillette Laurine - Saint Léger Annie - Smerghetto Marco

### **Quelques rappels de la Charte des conseils de quartier du XIIème arrondissement**

Le conseil de quartier (CQ), commission consultative du conseil d'arrondissement, est une instance locale de démocratie participative.

C'est un lieu d'expression, de concertation et d'initiatives citoyennes. Aucun prosélytisme d'ordre religieux ou politique n'y a sa place.

La présidence est assurée par le ou la maire. Est membre de droit, l'adjoint en charge de la démocratie locale sans droit de vote.

Le CQ est composé de 30 membres tirés au sort renouvelés pour moitié tous les 3 ans.

Un représentant d'une association peut présenter un projet associatif en lien avec le quartier pour demander à faire partie du collège associatif du conseil de quartier.

Les membres associés assistent aux assemblées générales sans droit de vote et peuvent s'investir dans les commissions.

Le CQ se réunit en assemblée générale pour :

- Désigner un secrétaire et un trésorier
- Dresser le bilan des actions passées ;
- Définir les activités et les projets à venir ;
- Voter l'attribution des budgets de fonctionnement (3306 €) et d'investissement ( 8264 € ).

Le pôle démocratie locale a pour mission :

- d'accompagner les projets ;
- d'assurer un soutien logistique ;
- de faire le lien avec l'exécutif municipal et les services techniques de la ville.

Pour la communication, une page Facebook nous est dédiée. Par ailleurs, la Mairie communique sur les actions du CQ par le journal municipal, la lettre d'information, le site internet et les réseaux sociaux.

### **Les formations proposées aux conseillers de quartier**

- Apprendre à débattre : jeudi 8 février ;
- Faire émerger et vivre son projet : mardi 27 février ;
- Trouver sa place dans une instance participative : mardi 12 mars ;
- Animer une réunion : jeudi 4 avril.

Pour obtenir la carte citoyenne, aller sur le site de la mairie – vie citoyenne. Cette carte est gratuite. Une formation sur le fonctionnement de la mairie centrale, la mairie d'arrondissement, les services techniques sera organisée ultérieurement.

**Présentation des conseillers et tour de table sur les thèmes de travail à retenir :**

- Végétalisation ;
- Information sur les projets de la mairie ;

- Propreté ;
- Prévention et sécurité ;
- Solidarité et séniors ;
- Animation du quartier ;
- Culture ;
- Valorisation et sauvegarde du patrimoine ;
- Cadre de vie ;
- Espace public ;
- Plan de circulation, mobilité douce, flux de circulation ;
- Santé ;
- Handicap et accessibilité ;
- Suivi d'embellir paris et du plub ;
- Communication avec les habitants ;
- Sports....

La prochaine assemblée générale aura lieu mardi 5 mars 2024 à 19 heures à la MVAC en salle basse.

Ordre du jour :

- Bilan 2020 – 2023 du conseil de quartier ;
- Point financier ;
- Élection du ou de la secrétaire et du ou de la trésorière du conseil de quartier.

Micheline Pressac  
Secrétaire du conseil de quartier Jardin de Reuilly